

DÉPARTEMENT  
DES COTES D'ARMOR

COMMUNE DE  
TREBEURDEN

POLICE GENERALE

INTERDICTION TEMPORAIRE DE  
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TREBEURDEN ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2212 à L.2213 ;

CONSIDÉRANT qu'il nous appartient de prescrire toutes mesures dans l'intérêt de la sûreté et de la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération ;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer le sens de la circulation au cours du déroulement de l'épreuve sportive du semi-marathon «les 20 kms de la côte de Granit Rose» organisée le dimanche 24 juillet 2022 par l'A.S.P.P.T. ;

ARRETE

ARTICLE 1 : A l'occasion du départ du semi-marathon «les 20 Kms de la côte de Granit Rose», les rues suivantes seront interdites à la circulation des véhicules dès 10 heures 30, le dimanche 24 juillet 2022 et ce jusqu'à la fin de l'épreuve.

- ☞ la rue de Trozoul (de la place de Crec'h Herry au Castel)
- ☞ la corniche de Goas-Treiz
- ☞ La rue de Kergonan
- ☞ le descente du Runigou

ARTICLE 2 : Les véhicules de secours sont autorisés à emprunter le couloir dans les deux sens, la rue de molène et la venelle de chra rouz.

ARTICLE 3 : Le stationnement des véhicules est interdit, dès 22 heures 00, le samedi 23 juillet 2021 et ce jusqu'à la fin de l'épreuve. :

- ☞ rue de Trozoul dans son ensemble (de la place de Crec'h Herry à la maison de la mer)
- ☞ l'esplanade du port (moitié Sud)
- ☞ les places de stationnement longeant le jardin public de ker nelly
- ☞ rue de Kergonan dans son ensemble

.... / ....

ARTICLE 4 : Les véhicules en provenance de LANNION, désireux de se rendre à TREGASTEL ou PERROS-GUIREC, devront obligatoirement emprunter le CD 6 en direction de PLEUMEUR-BODOU.

ARTICLE 5 : Les barrières et les panneaux réglementaires de signalisation seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la Loi.

TREBEURDEN, le 23 Février 2022



Madame le Maire,  
Bénédicte BOIRON,